

Classes de hauteurs d'eau

Supérieure à 1,5 m	
Comprise entre 1 et 1,5 m	
Comprise entre 50 cm et 1 m	
Comprise entre 20 et 50 cm	
Inférieure à 20 cm	

Éléments généraux

-  Mairie
-  Lieu de culte
-  Cours d'eau bâtés
-  Cours d'eau principaux
-  Bâtiment
-  Limite parcellaire
-  Limite communale
-  Limite de bassin versant


 Echelle de la carte : 1/400 000

L:\0207\00310002_HAUTEUR_S_002.shp / ZONES_INFLUENCE_RUI_VEL\shp\REMONTÉE_NAPPE_V02.shp

